

A) Ratification du procès-verbal du : 12 octobre 2022

B) Délibérations :

VILLE A VIVRE

N°01 – Recensement de la population année 2023

N°02 - Recomposition des conseils de quartier de la Gare et de la Crau et création du conseil de quartier de Fontlongue

PÔLE RESSOURCES

N°03 - Modification de la convention type, approuvée par délibération n°129-2022 du 29 juin 2022, relative à la mise à disposition de chalets en cœur de ville, dans le cadre de l'événement « Art de Noël 2022 » - Approbation de la convention type modifiée - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°04 - Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables

N°05 - Accord pour remise gracieuse partielle de dette sur les titres numéros 885, 1059 et 1576 de 2021

VILLE D'AVENIR

N°06 - Versement d'un acompte sur la subvention 2023 à l'association Nuits Métis - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

N°07 - Approbation de la convention relative à la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux ou communautaires par les lycées publics ou privés sous contrat d'association avec l'État – Année scolaire 2021/2022 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°08 - Approbation du Projet Éducatif de Territoire 2022 / 2023

N°09 – Aide au projet de l'école élémentaire Jean GIONO intitulé “Sur les traces de nos origines” mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif

N°10 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège La Carraire pour soutenir financièrement un voyage scolaire à Rome du 12 au 17 mars 2023

N°11 - Mise en place d'un partenariat avec le Comité national olympique du Kenya – Mandat spécial à Madame Nadia ALI - Remboursement des frais restés à charge résultant de l'exercice du mandat spécial de la délégation miramasséenne au Kenya

TRANSITION ECOLOGIQUE

N°12 - Projet de désimperméabilisation des cours d'écoles - Demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre du projet « aménagez un coin de verdure pour la pluie » et auprès du Département des Bouches-du Rhône au titre de l'aide aux communes « Provence verte »

VILLE DURABLE

N°13 – Attribution d'une subvention à l'association Initiative Ouest Provence – « Dispositif In'Cube » - Approbation de la convention et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°14 - Demande de subvention auprès du conseil départemental 13 – Acquisition de la parcelle cadastrée section BX n°195